

Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage District d'Ille et Vilaine

Séance du 31 mars 2022

Membres présents : Mme S. Malle, Mrs B. Martin, A. Béthuel, E. Delaunay, C. Racinne

Etude des couvertures de clubs

Situations du ressort de la Commission Régionale

Dossier BENAISSA Yassine (2543874033)

Nouveau club : Stade CASTELBOURGEOIS (D1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2021 Club quitté : US CIRES LES MELLO, District de l'Oise.

Dossier DIOUACH Omar (2545443911)

Indépendant à compter du 1^{er} juillet 2021 Club quitté, SC LE RHEU (R1), non couvert

Dossier EL AISSAOUI Mustapha (2277723503)

Nouveau club : CPB BREQUIGNY Rennes (R2), couvert à compter du 1^{er} juillet 2023 Club quitté, US PONT PEAN (D1), non couvert

Dossier CHAUSSE Emilien (2544561635)

Nouveau club : US BEDEE PLEUMELEUC (R3), couvert à compter du 1^{er} juillet 2021 Club quitté : ALERTE S. DE FONDETTES, District d'Indre et Loire.

Dossier GUERRIER Nicolas (2544586345)

Nouveau club : OC CESSON (R1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2021 Club quitté : HERMINE ST OUENNAISE, District de Mayenne.

Dossier PECHEUX Valentin (2217754137)

Nouveau club : TA RENNES (N3), couvert à compter du 1^{er} juillet 2021 Club quitté : J.S. BRAXEENNE, District de Haute Garonne.

Dossier CRUBLE Jérôme (2543163581)

Arrêt de l'arbitrage - FC DINARD (R2), nouveau club, et PLEURTUIT COTE D'EMERAUDE (R3), club quitté formateur, non couverts pour la saison en cours.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

Tél: 02 99 68 90 90 / Fax: 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr Siret: 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64



Situation des clubs vis-à-vis du statut de l'Arbitrage

La Commission a arrêté ensuite la liste des Clubs en infraction au 31 MARS 2022.

Le Président de séance Bernard MARTIN